

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**26 SEPTEMBRE 2018**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Modification de la  
représentation au comité  
d'établissement du  
Conservatoire à  
Rayonnement  
Départemental**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 27 septembre 2018  
par voie d'affichages  
~~notifié~~  
transmis en sous-préfecture  
le 27 septembre 2018  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 27 septembre 2018

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

L'an deux mille dix huit, le 26 septembre à 21 heures, le  
Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment  
convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre deux mille  
dix huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses  
séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD,  
Maire.

**Etaient présents :**

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame  
BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER,  
Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame  
PEUGNET, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame  
NICOLAS, Monsieur PRIOUX, Monsieur PETROVIC,  
Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Madame de  
CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON\*,  
Madame PEYRESAUBES, Madame AGUINET, Madame  
LIBESKIND, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Monsieur  
VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT,  
Madame OLIVIN, Monsieur COUTANT, Madame MEUNIER,  
Monsieur PAQUERIT, Madame DUMONT, Monsieur  
LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur CAMASSES,  
Monsieur LEVEQUE, Madame RHONE, Madame ROULY,  
Monsieur ROUXEL

\*Monsieur MIGEON (présent à compter du dossier 18 D 09)

**Avait donné procuration :**

Monsieur ROUSSEAU à Monsieur le Maire  
Monsieur MIGEON à Monsieur PETROVIC  
Monsieur JOUSSE à Madame HABERT-DUPUIS  
Monsieur DEGEORGE à Madame GOMMIER

**Etait absente :**

Madame CERIGHELLI

**Secrétaire de séance :**

Madame ANDRE

Accusé de réception en préfecture  
078-217805514-20180926-18-D-02b-DE  
Date de télétransmission : 27/09/2018  
Date de réception préfecture : 27/09/2018

**N° DE DOSSIER** : 18 D 02b

**OBJET** : MODIFICATION DE LA REPRÉSENTATION DU COMITE  
D'ETABLISSEMENT DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT  
DEPARTEMENTAL

**RAPPORTEUR** : Monsieur le Maire

---

**Mesdames, Messieurs,**

Par délibération en date du 10 avril 2014, le Conseil Municipal a désigné des représentants afin de siéger au sein du comité d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental. Sont actuellement membres de ce comité d'établissement :

Madame ADAM, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur BATTISTELLI, Madame NICOLAS, Madame GOMMIER, Madame SILLY

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'administration communale, il convient de procéder au remplacement de Madame Angéline SILLY au sein du comité d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental.

L'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Conseil Municipal procède à la désignation de membres ou de délégués pour siéger au sein de ces organismes dans les cas et conditions prévus par la loi et les textes régissant ces organismes.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que, sauf disposition contraire, les représentants dans ces instances sont élus au scrutin majoritaire à 2 tours. Si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin à la majorité relative. Le scrutin est secret. Si une seule candidature est déposée, il peut être effectué à main levée.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la désignation d'un membre pour remplacer Madame Angéline SILLY au sein du comité d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental selon les modalités précédemment citées.

La candidature suivante a déjà été reçue : Madame RHONE

### **DÉLIBÉRATION**

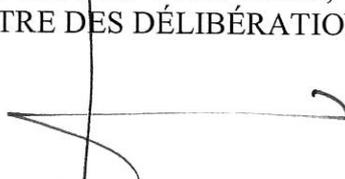
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote,

À L'UNANIMITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER,  
Monsieur DEGEORGE (procuration à Madame GOMMIER), Monsieur ROUXEL  
s'abstenant,

DESIGNE Madame Blandine RHONE pour siéger au sein du comité d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PERICARD  
Maire de Saint-Germain-en-Laye